



Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture

La lettre de l'Infoma

N°17 Automne-Hiver 2024

info' mag N°17

Cap sur l'avenir : ambition et modernisation



Je suis heureuse d'ouvrir pour la première fois cet Info'Mag qui rythme la vie de l'Etablissement et donne 2 fois par an des informations à l'ensemble de la « communauté Infoma » sur l'actualité de nos activités et sur les avancées des projets engagés pour moderniser et adapter nos méthodes de travail et nos outils.

La communauté Infoma, c'est avant tout les stagiaires, qu'ils soient en formation initiale ou en formation continue, en présentiel ou à distance. Ils sont la raison d'exister de l'Infoma. C'est aussi l'ensemble des formateurs occasionnels qui prennent du temps, malgré un emploi du temps souvent chargé, pour transmettre leurs connaissances. C'est également le conseil d'administration de l'Infoma, notamment les représentants de l'État et plus largement des employeurs des TSMA, qui valident les grandes décisions concernant l'établissement, en cohérence avec les orientations données par l'État. C'est enfin l'équipe de permanents de l'Infoma de Corbas et de Nancy.

Depuis mon arrivée, je découvre leurs compétences, leur diversité, leur capacité d'adaptation et leur engagement au service de l'Etablissement et de ses missions. Je souhaite inscrire mon action dans la

suite de celle des directeurs et directrice qui m'ont précédée et qui ont chacun apporté leur touche à ce que l'Infoma est aujourd'hui.

Je souhaite en particulier saluer l'action d'Anne Rizand qui a poursuivi le développement des nouveaux modes de formation et qui a conduit les deux gros chantiers confiés par le ministère à l'Infoma avec la mise en place de la police sanitaire unique et la reprise, en concertation avec l'ONF, d'un recrutement significatif de techniciens forestiers.

Comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent, les équipes de l'Infoma ont activement travaillé, au cours de ces derniers mois, à la définition et à la mise en œuvre d'une « feuille de route stratégique » telle qu'elle nous était demandée par le ministère de l'agriculture.

Cette feuille de route donne une « ambition » à l'établissement pour 2030 et identifie des actions concrètes à conduire, dont certaines sont déjà en cours de réalisation.

La démarche sera poursuivie en 2025 en prenant en compte les attentes du ministère vis-à-vis de l'Infoma, notamment dans la contribution que l'établissement peut apporter à la mise en œuvre des politiques publiques de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt portées le ministère.

Anne Bossy
Directrice de l'Infoma

Bonne lecture à toutes et tous.

Sommaire

Editorial
Anne Bossy

Feuille de route stratégique :
premières réalisations et
actions en cours
page 2

L'Infoma : perspectives et
ambitions 2030
page 2

Visite de la secrétaire générale
du MASAF à l'Infoma
page 3

16 septembre : c'est la rentrée
pour les techniciens stagiaires
du 2^{ème} grade (T2) et la classe
prépa-talents
page 4

1er octobre, au tour des
techniciens stagiaires du 1^{er}
grade (T1) de faire leur rentrée !
.....
page 5

Focus sur les recrutements en
spécialité « Forêts et territoires
ruraux »
page 5

Évolutions et perspectives
autour de la police sanitaire
unique (PSU)
page 6

L'expertise de l'Infoma sollicitée
par l'Agence de Services et de
Paiement (ASP) pour les conseils
régionaux
page 6

Une Approche Inclusive et
Innovante pour les Formations
Ouvvertes et à Distance (FOAD)
.....
page 7

"Forêt et bois" : l'offre de
formation continue 2025
envoi du bois !
page 7

Feuille de route stratégique : premières réalisations et actions en cours

Les travaux de la feuille de route stratégique se poursuivent et les premières concrétisations deviennent visibles. Au préalable, rappelons que la réflexion a été lancée le 30 janvier 2024, avec une présentation à l'ensemble des personnels de la demande formulée par la tutelle SRH (Service des Ressources humaines), des objectifs de ce document et des modalités de travail.

Les permanents sont plus de 80% engagés dans la démarche en participant à l'un ou l'autre des trois groupes thématiques proposés (pédagogique, organisationnel et bâtiment/équipement).

Le benchmark auprès d'établissements similaires à l'Infoma, des interventions d'experts, une enquête auprès de 350 formateurs occasionnels, les échanges dans les groupes thématiques et lors de l'assemblée générale de juillet 2024, ... produisent d'ors et déjà des réflexions au sein des équipes et services.

La prise de conscience d'un certain retard dans les pratiques, dans les organisations, dans la gestion des espaces et les équipements, est réelle. Il était donc temps de concrétiser certaines réflexions. En effet, il est indispensable de démontrer aux personnels qu'ils ont été entendus pour conserver une certaine motivation voire émulation et poursuivre notre démarche participative.

A titre d'illustration, au regard du groupe thématique 1 (pédagogie), l'Infoma va expérimenter un outil de test numérique mobilisable quelle que soit la modalité pédagogique, classe virtuelle ou présentiel. Cette application est une première brique qui doit tout à la fois permettre :

- aux intervenants de s'interroger sur leur stratégie pédagogique pour davantage d'interactivité et une efficacité accrue de leurs apprentissages ;
- et aux responsables de formation (RF) et chargés d'ingénierie (CI) de l'Infoma d'être prescripteurs d'une pédagogie active voire alternative.

Par ailleurs, une réflexion sur le plan local de formation (PLF) 2025 est engagée et une démarche participative permettra d'identifier, de qualifier et quantifier les besoins individuels et collectifs exprimés, puis d'apporter des solutions à tous les

personnels.

Concernant, l'outil de gestion intégré qui fait tant défaut à l'Infoma, principal sujet du 2e groupe thématique, des consultations d'éditeurs de ce type de progiciels seront engagées en novembre 2024. Si le cahier des charges fonctionnels élaboré est ambitieux, il permettra de mieux identifier les avantages et inconvénients des différentes solutions existantes et éclairera le choix. Le calendrier actuel projette une mise en œuvre effective de l'application en septembre 2025.

Enfin, au regard des réflexions menées dans le 3e groupe thématique portant sur les espaces et les équipements, l'accompagnement d'ici la fin d'année 2024 d'une agence de design nous permettra de préciser dans une démarche participative les fonctionnalités attendues de la zone

d'accueil de Corbas.

Par ailleurs, il est prévu d'ici la fin de l'année 2024 :

- d'investir dans des équipements numériques de dernière génération dans l'une des salles de réunion,
- de tester des écrans interactifs pour en estimer le potentiel dans les pratiques pédagogiques de nos formateur(trice)s occasionnel(le)s.
- de mener des réflexions sur l'enseignement de l'informatique (logiciels métiers) et de la bureautique à Corbas et sur les équipements nécessaires pour des formations mixtes de qualité notamment dans nos amphithéâtres.

Ainsi, aujourd'hui, en mode projet, 11 actions ont été identifiées, représentant un total d'une centaine de tâches à réaliser, dont certaines prendront fin en 2030. Celles-ci sont pilotées par des permanents volontaires et leur mission clairement mentionnée dans leur fiche de poste.

L'Infoma : perspectives et ambitions 2030

Le lancement de la démarche d'élaboration de la feuille de route stratégique s'est bâti autour de la traduction des « injonctions formelles et informelles de la tutelle et de nos usagers » en objectifs relativement opérationnels.

Ils stipulaient qu'en 5 ans, l'Infoma devait pouvoir mettre en œuvre en mode agile des dispositifs :

- avec un nombre de stagiaires fluctuant,
- sur un temps de formation variable de 1 jour à 1 an,
- agrégeant diverses modalités pédagogiques,
- facilitant l'individualisation et/ou une hybridation des parcours, en réponse à des politiques publiques mises en œuvre dans des délais réduits.

Mais en même temps que les groupes dressaient un état des lieux des pratiques, outils, espaces et équipements de l'Infoma, et élaboraient des pistes de solution, il s'est

rapidement avéré indispensable d'avoir une approche globale de l'évolution de l'institut à 5 ans. Le comité de direction a ainsi validé ce que nous avons qualifié : **les ambitions 2030**.

Au nombre de 6, elles permettent d'envisager pour chacune de ces thématiques ou problématiques la mise en œuvre d'actions plus ou moins engageantes et complexes.

1. Un positionnement institutionnel renforcé

L'Infoma est pleinement reconnu par le Ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt (MASAF), et notamment le SRH, la direction générale

de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) et la direction générale de l'alimentation (DGAL), pour son expertise et ses compétences en ingénierie de formation. Il vient en appui des « bureaux métiers » pour mobiliser des experts et agréger des compétences.

2. Un établissement légitime en ingénierie de formation et création de ressources

L'Infoma dispose d'une organisation et d'un organigramme cohérent avec sa stratégie d'individualisation des formations et de développement des formations ouvertes à distance (FOAD). L'Infoma, intégré et proactif dans différents réseaux : les innovateurs en formations (AINOA), le réseau des écoles de service public (RESP), est reconnu comme un opérateur public de formation par ses pairs.

Il est leader et/ou associé lors de réponses à des appels d'offres et/ou dans la conduite de projets de recherche-action innovants en formation pour adultes.

3. Des compétences reconnues et valorisées

Les chargés d'ingénierie et les responsables pédagogiques ont une qualification/expérience avérée en andragogie, ingénierie de formation, création de ressources.

Ils sont impliqués dans des projets de création de dispositifs et/ou ressources.

Les formateurs occasionnels sont formés et mobilisés pour

déployer des pratiques pédagogiques actives.

Leurs compétences sont reconnues, valorisées et mutualisées au sein du MASAF.

4. L'offre de formation est évolutive

Les formations sont révisées/revisitées sur le plan stratégique et opérationnel. Les responsables pédagogiques et formateurs occasionnels font évoluer l'offre de formation, en formation initiale, FOAD et formation continue.

5. L'Infoma dispose d'un outil de gestion interne efficient

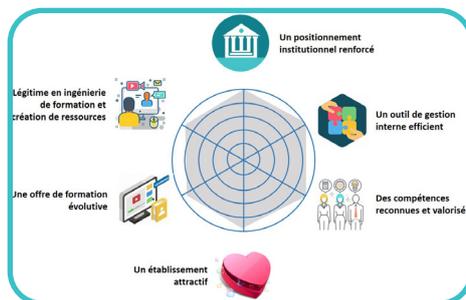
Un outil intégrateur de gestion des formations (services formations initiales et continues, et FOAD) permet des gains de productivité au bénéfice de tous les services de l'Infoma.

Les missions et tâches sont réorganisées/redistribuées pour permettre à chacun de mieux s'épanouir dans sa

vie professionnelle. Des formations adaptées leur sont proposées.

6. L'Infoma est attractif

Lieu de travail et de vie, lieu de rencontre et d'échange, l'Infoma renforce les liens entre stagiaires, permanents et professionnels. Les espaces sont réaménagés, des services développés et les équipements adaptés pour davantage de convivialité, de modularité, et une efficacité accrue des formations.



Visite de la secrétaire générale du MASAF à l'Infoma

Le 17 octobre 2024, Madame Cécile Bigot-Dekeyzer, accompagnée de M. Xavier Maire (SRH du MASAF) et M. Gildas Branellec (pôle accompagnement du management des services) ainsi que M. Bruno Ferreira (DRAAF AURA), s'est rendue à l'Infoma pour rencontrer l'équipe de direction et échanger avec les personnels permanents et les techniciens stagiaires.

Après un discours de présentation et un accueil café, elle a pu visiter les locaux de l'Infoma notamment, la salle des travaux pratiques où se déroulent les inspections des carcasses pour les techniciens stagiaires en spécialité « Vétérinaire et alimentaire ».

Par la suite, la direction, en présence des agents sur site, lui a présenté les différentes missions de l'Infoma en tant qu'expert en ingénierie de formation initiale et continue pour le compte du ministère, ainsi que ses nombreux domaines de compétences.

L'accent a été mis sur deux points d'inquiétude :

- La montée en charge des formations forestières et la capacité d'accueil restreinte de l'Infoma sur le site de Nancy
- Une demande accrue de formations à distance et une capacité de production de e-learning réduite.

A cette occasion, il lui a également été présentée la feuille de route stratégique au service des ambitions 2030 de l'Infoma. Par la suite, elle a pu échanger avec les agents permanents sur les deux points d'inquiétude cités précédemment.

Madame la secrétaire générale a tenu à préciser qu'elle

avait bien conscience des engagements à prendre sur l'accroissement des formations forestières et le renforcement des demandes et des besoins en formations à distance.

Un autre point a été abordé concernant l'évolution du statut et l'avenir de l'Infoma. Madame Bigot Dekeyzer a tenu à rassurer les équipes en précisant qu'à l'instant présent il n'était pas question de changements notoires et que les réflexions entamées par le ministère n'avaient pas repris.

Elle a vivement remercié la direction et le personnel pour son engagement et la qualité du travail réalisé, en particulier sur la prise en charge et les mises en œuvre de la police sanitaire unique.

Elle a terminé la matinée en rendant visite à l'ensemble des stagiaires présents dans le grand amphithéâtre.

Même si la visite trop courte a généré quelques frustrations, nous pouvons tout de même nous réjouir, d'une part, que malgré un agenda très chargé Mme la secrétaire générale nous ait consacré un petit temps, et d'autre part, que nous ayons pu lui transmettre nos sujets d'inquiétude.



C'est la rentrée pour les techniciens stagiaires du 2^{ème} grade (T2) et la classe prépa-talents



Lundi 16 septembre, l'Infoma accueillait, la nouvelle promotion, 2024-2025, des techniciens stagiaires du deuxième grade (T2) des trois spécialités.

Pour Corbas :

- 6 stagiaires en spécialité « vétérinaire et alimentaire »
- 9 en spécialité « Techniques et économie agricoles »

Pour Nancy :

- 14 en spécialité « Forêts et territoires ruraux ».

Pour leur souhaiter la bienvenue, l'Infoma a organisé, pour les stagiaires qui feront leur formation à Corbas, une soirée conviviale à Lyon, avec une visite guidée et contée du vieux

Lyon, suivie d'un repas à l'incontournable Brasserie Georges.

Pour les stagiaires, qui seront en formation à Nancy, un repas convivial leur a été proposé en présence de la directrice.

C'était un agréable moment, de convivialité, d'échanges et de partage avec nos stagiaires !



Nous leur souhaitons à toutes et tous la bienvenue à l'Infoma et une belle poursuite de formation.



Lundi 16 septembre, c'était aussi la rentrée de la classe préparatoire « prépa-talents » au concours de recrutement des techniciens de 1^{er} grade, spécialité « vétérinaire et alimentaire ».



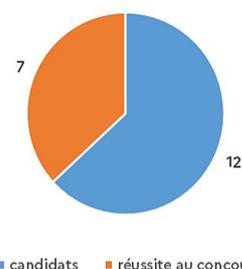
Bilan promotion 2023-2024

12 candidats ont suivi le parcours de préparation au concours externe du 1^{er} grade par la voie « classe prépa-talents ». A la suite de cette préparation, le taux de réussite globale au concours s'est élevé à 58% contre 57% en 2023, soit une augmentation d'1%.

Nouvelle promotion 2024-2025

sur cette rentrée 2024, ce sont 16 candidats qui vont suivre la préparation au concours par la voie de la classe « prépa-talents ». celle-ci comporte 8 à 10 semaines de présentiel et se déroule en 2 temps, avec une préparation aux épreuves écrites et une préparation aux épreuves orales du concours 2025.

Préparation au concours TSMA 1^{er} grade



Les enseignements de la classe préparatoire se déroulent à l'Infoma, à Corbas (69960) et au Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Brioude-Bonnefont à Fontannes (43100).

Pour rappel : la formation est gratuite, ouverte à des candidats méritants étudiants ou demandeurs d'emploi, et soumise à conditions de ressources. L'Infoma prend en charge de manière forfaitaire les frais de déplacement, de repas et/ou d'hébergement concernant les formations en présentiel.

Ces élèves ne sont pas rémunérés mais bénéficient de la « bourse talents ». Son montant s'élève au total à 4 000 euros. Elle est versée en 2 parties sous réserve de vérification d'assiduité aux enseignements et aux travaux à distance demandés et de la présentation aux épreuves.



Nous leur souhaitons plein de succès

Mardi 1^{er} octobre, au tour des techniciens stagiaires du 1^{er} grade (T1) de faire leur rentrée !



Ce 1^{er} octobre c'était au tour des 74 techniciens stagiaires du 1^{er} grade (T1) de faire leur rentrée à l'Infoma de Lyon-Corbas ou de Nancy selon leur spécialité.

- 49 stagiaires en spécialité « Vétérinaire et alimentaire » (VA)
- 19 stagiaires en spécialité « Techniques et économie agricoles » (TEA)
- 6 stagiaires en spécialité « Forêts et territoires ruraux » (FTR)

Leur formation s'étend sur une année sous statut de stagiaire, à partir de fin septembre/début octobre, dans un des centres de l'Infoma et pendant 4 mois consécutifs.



Le reste de l'année de stage statutaire, soit 8 mois consécutifs (ou fragmentés pour une partie de la promotion des VA), est effectué sur le poste de pré-affectation dans la structure opérationnelle avec du tutorat et des formations à distance. Cette période fait aussi partie de la formation et donnera lieu à une évaluation concertée entre l'Infoma et le responsable de cette structure.



Nous leur souhaitons la bienvenue et du succès pour leur titularisation !

Focus sur les recrutements en spécialité « Forêts et territoires ruraux »

Un recrutement en hausse pour les techniciens en «Forêts et territoires ruraux» ! On en attendait 33, ils sont finalement 20 à suivre le parcours de formation de la spécialité FTR à l'Infoma de Nancy. Mais c'est tout de même un beau challenge pour la petite équipe de Nancy habituée depuis quelques années à des effectifs réduits.

Et tout a été fait pour accueillir ces nombreux stagiaires dans de bonnes conditions du point de vue pédagogique, logistique et humain. Il faut dire que l'équipe de l'Infoma de Nancy soutenue par les collègues de Corbas n'a pas ménagé ses efforts pour y parvenir :

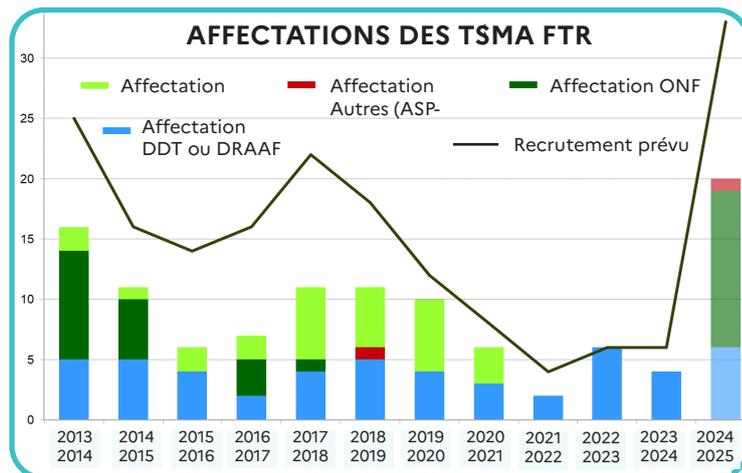
- Une collègue a été recrutée pour étoffer l'équipe car cet afflux de stagiaires est annoncé comme durable.
- Un véhicule 9 places est venu renforcer la flotte déjà existante car la formation se déroule beaucoup sur le terrain et en forêt.
- Le budget a été lui aussi revu à la hausse pour notamment permettre les dédoublements pédagogiques nécessaires.
- Les référentiels de compétences et d'évaluation ont été remaniés pour prendre en compte les différents publics recrutés.

Ils ont été présentés lors du conseil d'administration spécifiquement convoqué au mois de juillet.

- Finalement du fait de l'effectif plus faible, AgroParisTech, malgré la tension forte d'occupation de ses salles, a pu nous trouver des solutions pour les journées où tous les stagiaires sont présents et où les petites salles de l'Infoma ne suffisent pas.

Le résultat est là : des stagiaires heureux d'être là et de suivre la formation dans de bonnes conditions.

Mais la pression reste grande car il faut maintenant conforter le dispositif tant du point de vue pédagogique que logistique avec l'augmentation des effectifs pour les promotions à venir. En effet, 54 stagiaires sont attendus dès 2025-2026.



Évolutions et perspectives autour de la police sanitaire unique (PSU)

La montée en compétences des inspecteurs de la Police Sanitaire Unique, au regard des nouvelles thématiques héritées de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), lancée au premier semestre 2024 pour les agents en postes a connu un fort développement au premier semestre.

En terme de volume d'activité, dans cette période, nous avons accueillis 255 stagiaires dans 19 sessions différentes représentant environ 420 jours-stagiaires (ou 3 000 heures-stagiaires). La grande majorité des sessions étaient alors proposées en présentiel, quelques-unes délocalisées (8) ou en classe virtuelle, cas de la session « l'effectivité des retraits rappels » (ERR).

Le paysage du second semestre est tout différent. Face à des restrictions budgétaires portant sur les frais de déplacement des agents en directions départementales interministérielles (DDI), plusieurs sessions ont été annulées faute de participant. Ainsi au 10/10/2024, nous totalisons 16 sessions rassemblant 150 stagiaires pour un volume de 210 jours-stagiaires soit environ 1500 heures-stagiaires.

Quantitativement, hors la thématique ERR, 5 sessions ont été annulées et de prochaines subiront certainement le même sort.

Au regard du contexte, en lien avec les prestataires, deux formations ont été proposées en distanciel et seules deux se sont physiquement déroulées à Corbas.

Mais curieusement, même des formations proposées en distanciel ou délocalisées n'ont pu être mises en œuvre au regard d'effectifs trop réduits.

Aussi un travail est en cours pour affiner quantitativement et qualitativement les besoins de formations des agents pour 2025 avec pour objectif de proposer un catalogue « PSU » en ligne à jour à compter de mi janvier.



A noter l'ouverture au second semestre de deux formations en FOAD sur les thématiques des améliorants et des compléments alimentaires. Conçues dans un temps record en concertation avec les chargées de mission de la DGAL, indisponibles pour réaliser plusieurs sessions de formation, elles proposent le commentaire audio d'un support de cours, en alternance avec des évaluations formatives à chaque séquence d'apprentissage.

Les premiers retours de stagiaires sont positifs, notamment dans le fait de disposer des supports et de pouvoir ré-écouter à loisir certaines séquences un peu difficiles. Cette modalité expérimentale sera évaluée après 6 à 8 mois de mise en ligne pour valider sa répliquabilité sur d'autres thématiques « en tension ».



L'expertise de l'Infoma sollicitée par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour les conseils régionaux

Fort de son expérience dans la formation continue auprès des agents du MASAF et de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) sur la thématique agricole, l'Infoma, a été approché par l'ASP pour former des personnels des autorités de gestion régionales du FEADER (Fonds européens agricoles pour le développement rural).

En effet, l'ASP délègue les mesures Feader HSGIC (Hors Système intégré de gestion et de contrôle) dites « régionalisées », aux autorités de gestion régionales, pour la programmation 2023-2027.

L'Infoma propose donc des sessions de formation destinées aux agents des conseils régionaux et leurs partenaires des GAL (groupements d'action locale), en métropole et outre-mer sur les thématiques suivantes : « Les fondamentaux de la PAC 2023-2027 » et « Les bases de la comptabilité agricole ».

Dès octobre 2024, le service de formation continue a donc organisé la mise en place de sessions de formation. D'ici fin 2024, 70 agents régionaux auront bénéficié de ces formations qui sont au nombre de 5.



A raison de 7 sessions par an de 1 à 2 jours chacune, et ce jusqu'en 2028, près de 700 agents des Conseils Régionaux et des groupements d'action locale seront formés par l'Infoma aux thématiques citées.



Une Approche Inclusive et Innovante pour les Formations Ouvertes et à Distance (FOAD)

L'Infoma s'engage activement sur le développement de ses Formations Ouvertes et à Distance (FOAD), en mettant l'accent sur l'accessibilité, l'innovation pédagogique et l'efficacité de la production.



L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap est une priorité, avec l'adoption de méthodes et d'outils spécifiques pour garantir une expérience d'apprentissage inclusive, adaptée aux divers besoins des apprenants.

L'introduction de l'Intelligence Artificielle (IA) dans le

développement des FOAD est également une avancée

majeure pour l'Infoma, permettant d'analyser, reformuler et personnaliser les parcours de formation et générer des contenus adaptés. L'IA est aussi utilisée pour générer des images lorsque nécessaire.

Enfin, l'Infoma met en place une démarche de rationalisation pour optimiser la production des FOAD, tout en assurant une haute qualité pédagogique. Cette approche vise à organiser les étapes de création et de validation des contenus dans l'objectif de répondre aux besoins évolutifs des apprenants et de moderniser la formation continue des agents du MASAF.

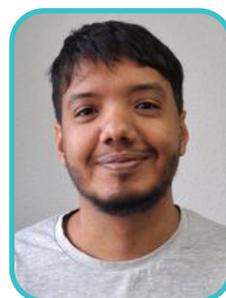
Renforcement du Service de Digitalisation de la Formation grâce à un Apprenti en Alternance

Depuis un an, l'Infoma a renforcé sa cellule de digitalisation des formations en intégrant un poste d'alternant dédié. Après une première année accomplie par une première candidate, Chahd SADANI a pris le relais en septembre 2024, et poursuivra son apprentissage jusqu'en août 2025.

Étudiant en Master 2 MEEF, mention Pratiques et ingénierie de la formation, à l'université d'Aix-Marseille, Chahd apporte son expertise en ingénierie pédagogique numérique, notamment dans la conception de parcours e-learning et le développement de solutions innovantes.

En retour, l'Infoma lui offre un terrain d'expérimentation pour approfondir ses compétences en gestion de projet et pédagogie numérique, contribuant à l'amélioration continue des formations à distance.

Ce partenariat témoigne de l'engagement de l'Infoma à former les talents de demain tout en optimisant la qualité et l'accessibilité de ses formations à distance.



"Forêt et bois" : l'offre de formation continue 2025 envoie du bois !

Si l'offre de formation 2024 a vu la suppression des formations continues qui s'appuyaient sur des modules utilisés dans le cadre de la formation initiale en raison de la reprise de recrutement des TSMA FTR par l'ONF, l'offre de formation 2025 reprend du poil de la bête.

Toujours orientée vers les techniques essentielles et les outils nécessaires aux agents dans les services forestiers, elle propose des formations variées dont :

- 4 sur les techniques de base (botanique forestière, bases de la sylviculture, mycologie forestière et santé des forêts)
- 3 sur la protection des forêts contre l'incendie
- 1 à 2 sur l'équilibre sylvo-cynégétique
- 3 sur la connaissance de la filière bois
- 3 sur les outils informatiques (Sylvanat, base Ilex, et une nouvelle sur la desserte forestière et l'outil Naviforest)
- 3 sur la réalisation des contrôles spécifiques : contrôle des PSG, contrôle du renouvellement forestier, séminaire des contrôleurs MFR.
- 2 sur les défrichements (1 Nord et 1 Sud de la France)
- 1 sur la fiscalité forestière
- 1 sur la partie pénale
- 1 sur la biodiversité (AgroParisTech)

- 1 sur le dialogue avec les territoires dans le cadre de projets environnementaux (à confirmer par AgroParisTech)
- et toujours les formations mutualisées avec le CNPF, l'ONF et l'IGN sur des sujets qui varient un peu d'une année sur l'autre.

De plus, l'opération sur la communication à destination des correspondants observateurs du Département santé des forêts se prolonge en 2025 avec 8 sessions prévues.



Par ailleurs, l'année 2025 voit aussi la mise en place de nouvelles formations :

- La transformation de la formation "missions forestières régaliennes" en une série de plusieurs classes virtuelles à distance.
- Ajout d'une série de webinaires pour l'acculturation à la thématique DFCI (Défense de la forêt française contre les incendies)
- Une formation sur la mise en place du module fiscalité de l'outil Sylvanat.

Elles/il nous ont rejoints ...

Maryline Duret

Arrivée de l'université Lyon 2, elle rejoint le service Formco sur le poste de gestionnaire administrative en formation continue dans les domaines de la Police Sanitaire Unique (PSU) et en transversales.

Katiana Meridja

Arrivée du ministère de la justice, elle rejoint le service Formco sur le poste de gestionnaire administrative de la formation continue notamment sur les thématique santé et protection des végétaux et qualité.

Rachida Bekkouche

Arrivée de la DRAAF AURA, elle rejoint le Centre de ressources sur le poste de Gestionnaire Galatée Phyto + FOAD .

Chahd Sadani

Etudiant en master 2 Ingénierie numérique pédagogique, il rejoint la cellule digitalisation des formations au CDR (contrat d'apprentissage) en remplacement de Rachidath ISSA DIALLO

 **Nous leur souhaitons la bienvenue !**

Des nouvelles terrasses pour agrémenter nos extérieurs !



Durant l'été 2024, le site Infoma de Corbas s'est vu doté de nouveaux mobiliers extérieurs.

Les stagiaires vont désormais pouvoir profiter de la nouvelle terrasse du foyer du Bâtiment Cafétéria. Elle a été refaite et aménagée avec 4 belles tables extérieures ombragées. La haie paysagère a été refaite également avec une composition de végétaux caducs et persistants.

Quant aux permanents, ils vont pouvoir profiter de la nouvelle terrasse créée à l'arrière de leur salle de pause. Cette terrasse est composée de deux tables ombragées et agrémentée d'une haie paysagère qui met à l'honneur le figuier de M. Perre.



Madame la directrice, sur un nouveau départ



Arrivée le 15 décembre 2021, Anne Rizand, notre directrice, nous a fait ses adieux le 8 octobre avant de rejoindre son nouveau poste d'IGAPS à la MAPS Centre-Est (Dijon), le 14 octobre prochain.

Ce furent 3 années d'investissement, d'engagement et de challenges relevés. Anne Rizand a su rassembler pour accompagner et faire évoluer l'Infoma,

et insuffler de l'énergie en interservices sur les différentes commandes du ministère. Nous la remercions sincèrement pour sa capacité de synthèse et de compromis dans des contextes pas toujours faciles.

Nous tenons ici à lui témoigner notre reconnaissance, et souligner sa disponibilité, son écoute, sa confiance et sa capacité d'échange avec l'ensemble des agents sur tous types de sujets.

C'est avec un pincement au cœur que nous lui faisons nos adieux, mais avec tout l'enthousiasme de pouvoir la recroiser puisqu'elle reste au cœur de notre ministère et au contact de certains sujets qui sont les nôtres.



Toute l'équipe de l'Infoma lui souhaite bonne continuation et le meilleur pour la suite !



Agenda

Conseil d'administration

Vendredi 15 novembre 2024

Début des stages de pré-affectation des T1 VA (1^{ère} session)

Judi 6 février 2025

Rentrée des T1 VA (2^{ème} session)

Mercredi 12 février 2025



infoma

16, rue du Vercors - 69960 Corbas

Directrice de la publication : Anne Bossy
Directrice de la rédaction : Florence Daguet
Rédactrice en chef / Mise en page : Florence Lara
Crédit photos : Infoma/DICOM/MinAgri
sauf mention contraire



Pour nous suivre...

